Egalité entre les femmes et les hommes
Annexe : Faits et chiffres

Chiffres issus de la publication de l'Office fédéral de la statistique – OFS : Vers l'égalité entre femmes et hommes

Salaires

Les particularités de l'emploi féminin, comme les longues interruptions pour des motifs familiaux qui influent sur les années de service et sur l'expérience professionnelle, marquent les différences salariales entre les sexes. Le salaire dépend en outre d'éléments tels que la formation, la situation dans la profession et les exigences du poste. Les salaires traduisent clairement les inégalités entre femmes et hommes dans ces domaines.

Selon une étude réalisée sur mandat de l'Office fédéral de la statistique (OFS) et du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG), environ 62,4% de l'écart salarial entre femmes et hommes en 2010 s'expliquent par des facteurs objectifs. Reste une différence de 37,6% qui ne s'explique pas par des facteurs objectifs et qui doit donc être considérée comme le résultat d'une discrimination salariale.

Différences salariales dans le secteur privé et dans le secteur public

En moyenne, les salaires des femmes sont nettement inférieurs à ceux des hommes. En 2010, chez les femmes travaillant dans le secteur privé, le salaire mensuel brut standardisé (médiane)3 s'élevait à 5176 francs, contre 6346 francs chez les hommes. Les premières gagnaient ainsi 18,4% de moins que les seconds. Depuis 1994, les salaires ont progressé pour les hommes comme pour les femmes et l'écart salarial diminue petit à petit.

Dans le secteur public fédéral, le salaire mensuel brut standardisé des femmes (médiane) se montait en 2010 à 6653 francs, contre 7573 francs pour les hommes, ce qui correspond à une différence de 12,1%. Les disparités salariales sont nettement plus faibles dans l'administration fédérale que dans le secteur privé, mais on n'observe pas de tendance nette à leur diminution au cours du temps.

Dans le secteur public cantonal, les différences s'élèvent à un niveau semblable à celui du secteur privé. En 2010, le salaire mensuel brut standardisé des femmes (médiane) était de 7164 francs, et celui des hommes de 8568 francs, soit une différence de 16,4%. Cet écart diminue de manière relativement continue depuis 1998.

Différences salariales dans quelques branches économiques

Les salaires varient considérablement d'une branche à l'autre, mais les disparités salariales entre femmes et hommes persistent dans l'ensemble des branches économiques. Dans les branches où les salaires sont les plus bas, les disparités salariales entre les femmes et les hommes se situent entre 6% et 21%. Elles sont les plus faibles dans les activités de poste et de courrier, où la proportion de femmes est de 47%, et les plus fortes dans la branche des services personnels, où la proportion de femmes est élevée (79%). Dans les branches aux salaires les plus élevés, les disparités salariales sont importantes: les femmes gagnent entre 13% et 33% de moins que les hommes. Les femmes sont sous-représentées dans ces branches, qui n'emploient que 30% à 41% de personnel

féminin. Il est intéressant de noter que dans la construction, où la proportion de femmes parmi les personnes employées n'est que de 11%, la différence salariale est faible (8%). Dans le commerce de détail, les femmes sont majoritaires (67%) et la différence salariale est de 18%.

Différence salariale entre femmes et hommes, de 1994 à 2010 **G 23**

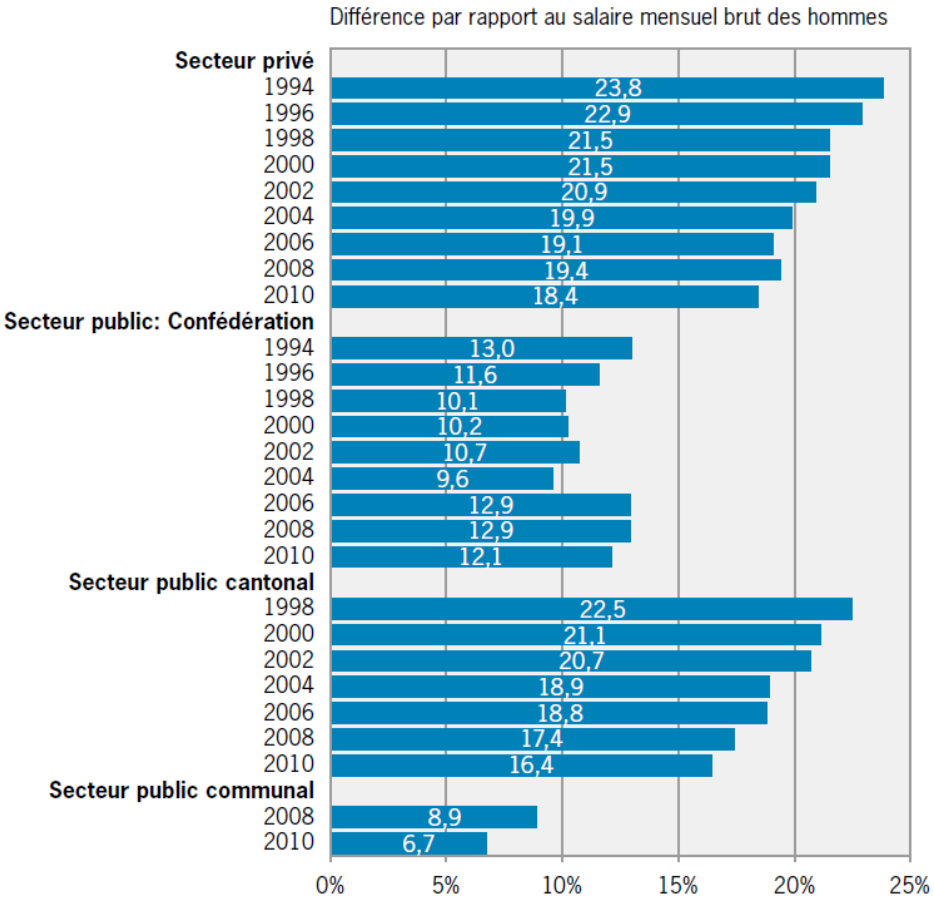

Source: Office fédéral de la statistique, ESS © OFS

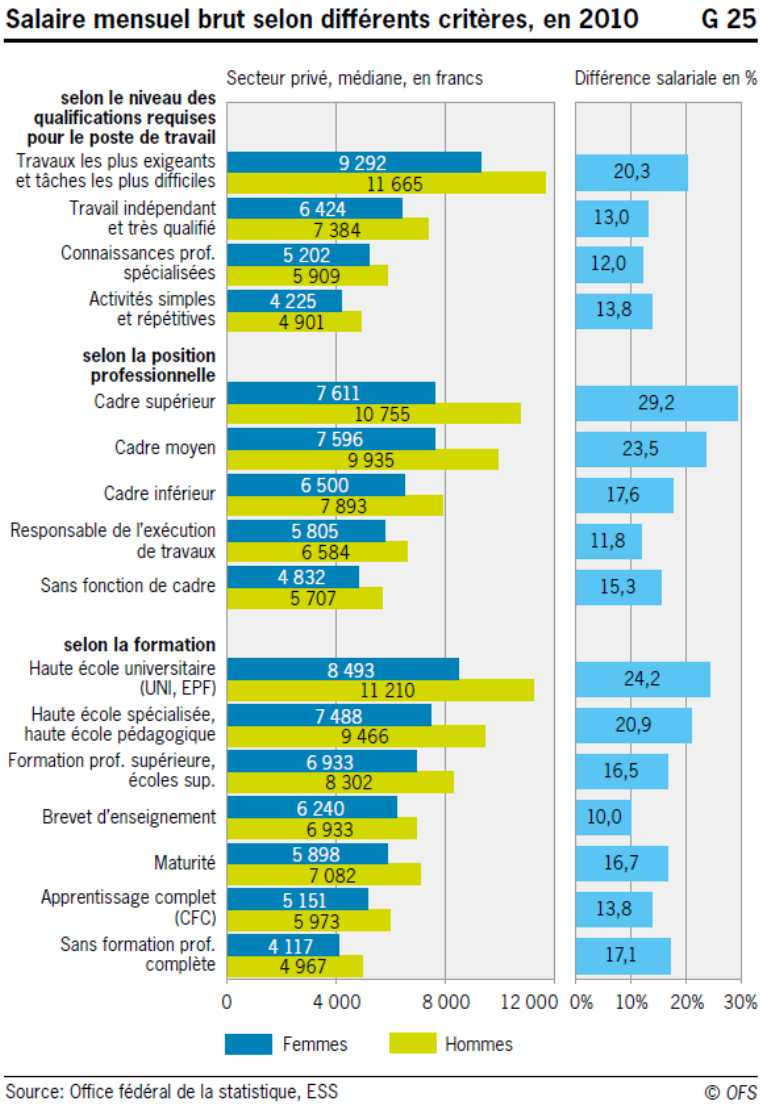

Bas salaires

La proportion de personnes ayant un bas salaire4 – moins de 3986 francs bruts par mois en 2010 pour 40 heures hebdomadaires – varie fortement selon le sexe: sept sur dix sont des femmes. Chez les femmes, la proportion de bas salaires a légèrement diminué de 2000 à 2006, puis est restée stable de 2008 à 2010. Chez les hommes, la proportion a augmenté légèrement mais continûment.

Deux fois plus de femmes que d'hommes ont un salaire brut standardisé inférieur à 4000 francs par mois. Dans le segment supérieur de la pyramide salariale, près de trois fois plus d'hommes que de femmes gagnent plus de 8000 francs bruts par mois.

Un bas salaire correspond à deux tiers du salaire brut moyen standardisé.

Violences domestiques

La violence domestique est un problème social largement répandu en Suisse, correspondant à 38% des infractions de violence enregistrées par la police, dans lesquelles la relation entre la personne prévenue et la personne lésée est relevée. 76% des personnes lésées sont de sexe féminin. En 2011, la police a enregistré 4,9 personnes de sexe masculin victimes de violence domestique pour 10'000 habitants de sexe masculin. Chez les personnes de sexe féminin, le taux était de 15,4 victimes pour 10'000 habitantes. Selon la SPC(Statistique policière de la criminalité), les personnes de sexe féminin sont donc 3,1 fois plus souvent touchées par la violence domestique que les personnes de sexe masculin.

Les conséquences de la violence conjugale sont graves: les personnes concernées ont non seulement des problèmes de santé d'ordre physique ou psychique, mais elles sont également souvent confrontées à des difficultés sociales et financières. Lors de violences entre partenaires, les enfants sont aussi fréquemment touchés.

En 2007, parmi les affaires enregistrées par les centres de consultation d'aide aux victimes d'infractions, 74% concernaient des victimes de sexe féminin, l'auteur présumé était de sexe masculin dans 84% des situations, et dans 52% des cas il existait une relation familiale entre la victime et la personne identifiée comme coupable présumée. L'aide apportée par les centres est le plus souvent – dans le cas de victimes de sexe féminin – protection et hébergement, aide sociale et psychologique et aide financière.

Politique

Les femmes constituent la majeure partie de la population en âge de voter (53%). Leur proportion diminue toutefois dès qu'il s'agit d'accéder à un mandat politique: elles représentent 33% des candidatures et 29% des personnes élues (élections de 2011 au Conseil national).

Niveau de formation de la population résidante, en 1999 et 2012 **G 1**

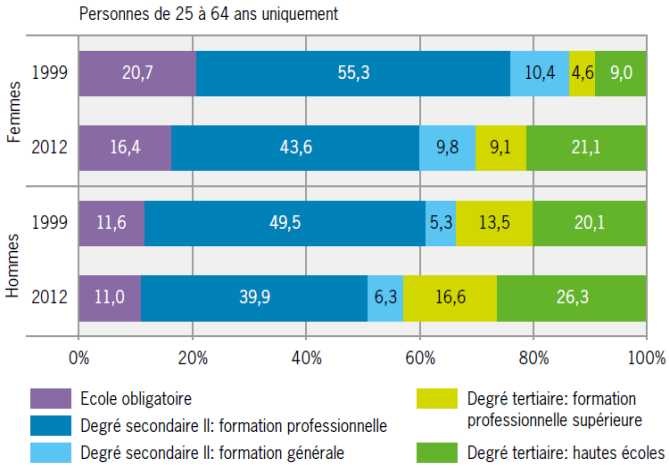

Source: Office fédéral de la statistique, ESPA © OFS

Domaines d'études de la formation professionnelle initiale, en 2010 **G 4**

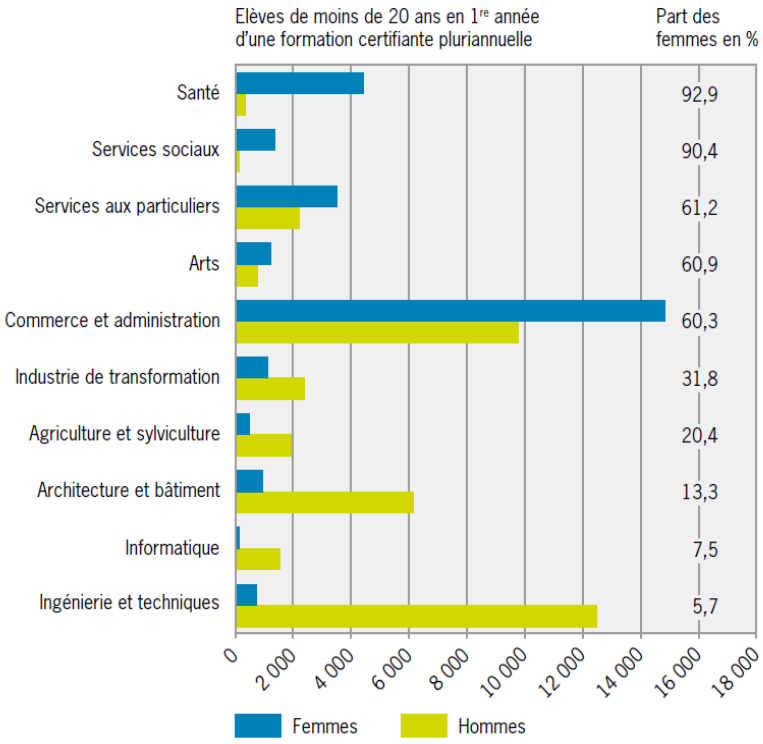

Source: Office fédéral de la statistique, Statistique des élèves et des étudiants © OFS

Entrées dans les hautes écoles universitaires selon le groupe de domaines d'études, en 2012/13 **G 5**

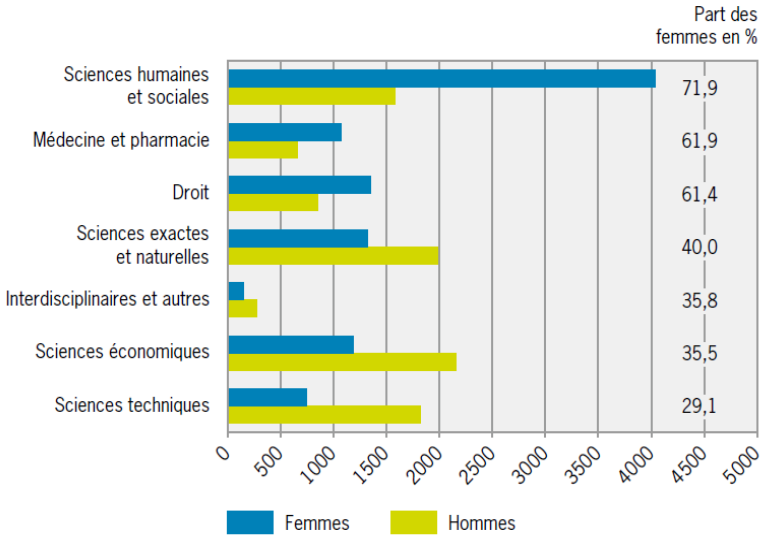

Source: Office fédéral de la statistique, SIUS © OFS

Entrées dans les hautes écoles spécialisées selon le groupe de domaines d'études, 2012/13 **G 6**

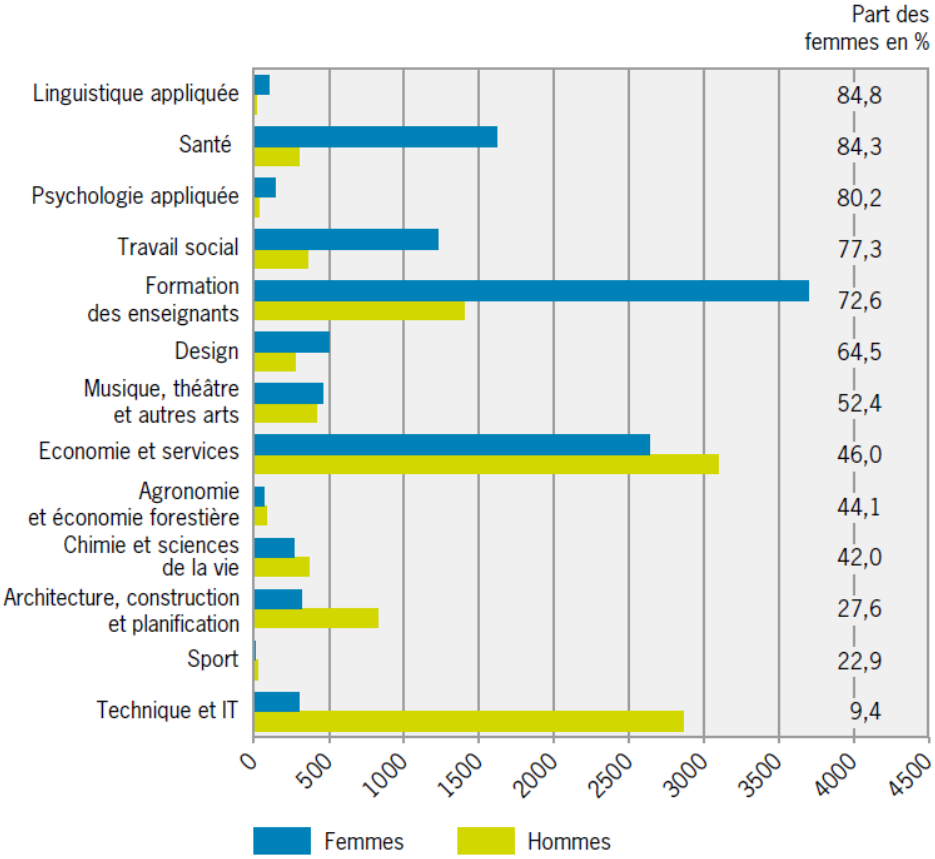

Source: Office fédéral de la statistique, SIUS © OFS

Corps enseignant

Plus le degré scolaire est élevé, plus la part des femmes dans le corps enseignant diminue. Au degré préscolaire, les emplois sont occupés presque exclusivement par des femmes, tandis que dans les hautes écoles universitaires, le rapport est exactement inverse. Il convient néanmoins de relever que les femmes sont aujourd'hui mieux représentées dans le corps enseignant des hautes écoles qu'auparavant. La part des femmes dans le professorat des hautes écoles universitaires, par exemple, a beaucoup augmenté depuis 1980, mais les femmes y restent minoritaires (17,6% en 2011; 1,8% en 1980).

Emploi à temps partiel

58% des femmes qui exercent une activité professionnelle ont un emploi à temps partiel, contre seulement 14% des hommes. Les petits temps partiels sont nettement plus fréquents chez les femmes que les hommes: parmi les personnes actives occupées, une femme sur quatre et un homme sur vingt ont un taux d'occupation inférieur à 50%. L'emploi à temps partiel est ainsi une caractéristique de la vie professionnelle au féminin. Un poste à temps partiel va parfois de pair avec des conditions d'emploi précaires, une couverture sociale insuffisante (caisse de pension, par exemple) ou des possibilités limitées en matière de formation continue et de carrière professionnelle.

Cependant, un temps partiel permet aussi d'assumer d'autres activités, comme les soins aux enfants, l'assistance à des tiers ou les tâches domestiques.

Participation à la vie professionnelle

Le taux d'activité professionnelle* est nettement plus élevé chez les hommes que chez les femmes: 76% de la population masculine âgée de 15 ans ou plus exerce une activité professionnelle ou est en quête d'un emploi, contre 61% de la population féminine.

*Le taux d'activité professionnelle mesure la proportion de personnes actives (personnes actives occupées et personnes sans emploi au sens de l'OIT) dans la population de référence.

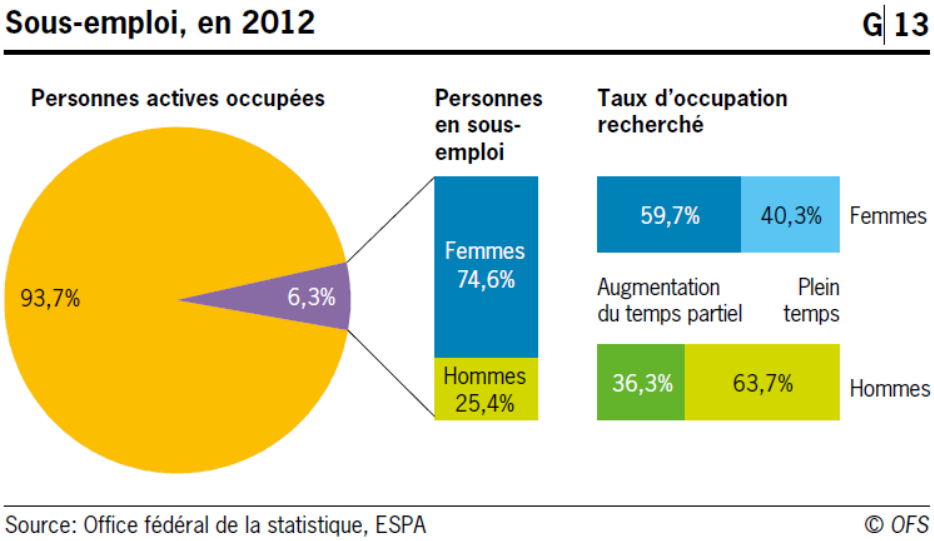

Situation dans la profession

En général, les femmes occupent des positions moins élevées que les hommes: elles sont bien plus nombreuses à être salariées sans fonction dirigeante. Les hommes sont bien plus souvent indépendants ou salariés membres de la direction ou exerçant une fonction dirigeante. Cette inégalité persiste même lorsque hommes et femmes ont un niveau de formation égal. Cela s'explique probablement par les responsabilités domestiques et familiales de ces dernières, responsabilités qui limitent leur marge de manoeuvre et la possibilité d'accumuler une expérience professionnelle suffisante.

Depuis le milieu des années 1990, la part des femmes actives comme collaboratrices dans l'entreprise familiale est en diminution. La proportion de femmes exerçant une activité indépendante a en revanche légèrement progressé. Chez les hommes, on n'observe aucun changement notable en ce qui concerne la situation dans la profession. On compte un tiers de femmes parmi les personnes salariées exerçant des fonctions dirigeantes. Cette proportion n'a pas beaucoup évolué depuis 1996.

Situation dans la profession, en 2012 **G 14**

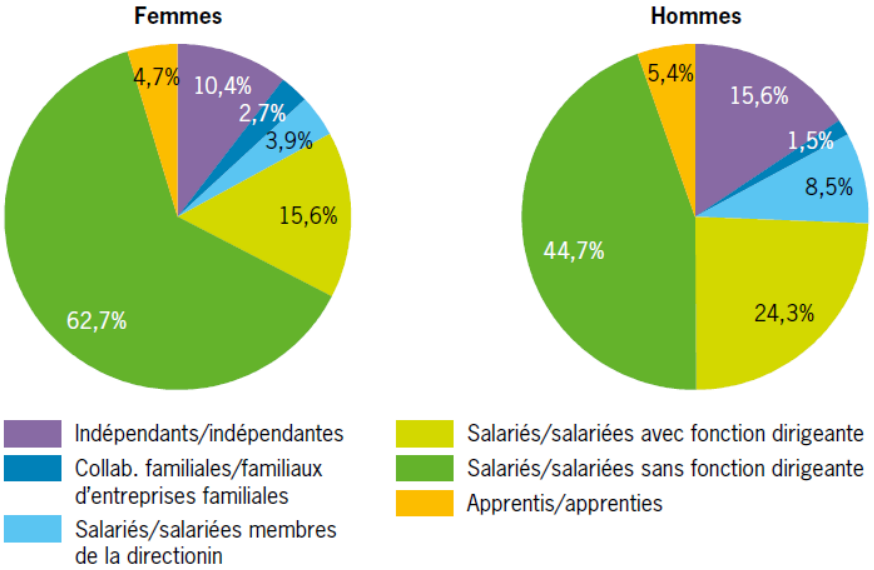

Source: Office fédéral de la statistique, ESPA © OFS

Nombre d'heures consacrées à certaines activités domestiques et familiales dans le couple, en 2010 **G 20**

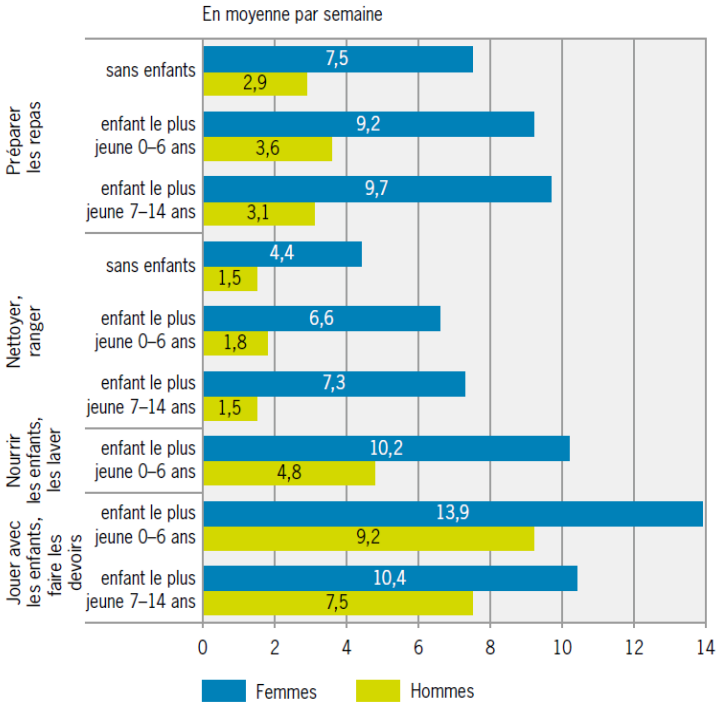

Source: Office fédéral de la statistique, ESPA © OFS